

LE CONCIL DE BASLE

(1434)

*Les origines du théâtre réformiste et partisan
en France*

ÉDITION, INTRODUCTION, GLOSSAIRE ET NOTES CRITIQUES

PAR

JONATHAN BECK

Préface de Daniel Poirion



LEIDEN
E. J. BRILL
1979

STUDIES IN THE HISTORY
OF
CHRISTIAN THOUGHT

EDITED BY

HEIKO A. OBERMAN, Tübingen

IN COOPERATION WITH

HENRY CHADWICK, Oxford

EDWARD A. DOWEY, Princeton, N.J.

JAROSLAV PELIKAN, New Haven, Conn.

BRIAN TIERNEY, Ithaca, N.Y.

E. DAVID WILLIS, Princeton, N.J.

VOLUME XVIII

JONATHAN BECK

LE CONCIL DE BASLE

(1434)



LEIDEN

E. J. BRILL

1979

TABLE DES MATIÈRES

Préface	XI
Abréviations	XIV

ARRIÈRE-PLAN POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ECCLÉSIOLOGIQUE

I. Le <i>Concil de Basle</i> et l'histoire	3
II. Analyse de la pièce	7
III. Le manuscrit	10
IV. L'attribution à Chastellain	13
V. Historique des études sur le <i>Concil de Basle</i>	14
VI. Date de composition	16
VII. Une «moralité politique»: satire, polémique et propagande conciliariste dans le <i>Concil de Basle</i>	27
VIII. Les prédécesseurs du <i>Concil de Basle</i>	32
IX. Le conciliarisme — Origines et développements jusqu'à l'époque de Bâle	47

PRÉSENTATION DU TEXTE

La langue du <i>Concil de Basle</i>	65
Voyelles, 65 — Consonnes, 68 — Morphologie, 68 — Vocabulaire, 69 — Syntaxe, 69	
Versification	74
Traitement du texte	75
LE CONCIL DE BASLE	79

ANNEXES

Commentaires et notes critiques	127
Glossaire	150
Table des noms propres	153
Table des citations, sentences et locutions proverbiales	154
Quelques leçons de l'édition de Kervyn de Lettenhove	156
Ouvrages cités	158
Index	164

PRÉFACE

Le texte ici édité est une *moralité*, c'est-à-dire une pièce allégorique mettant en scène des personnages qui figurent des idées abstraites. Le langage allégorique déconcerte parfois le lecteur moderne, peut-être parce qu'il est habitué à d'autres formes d'allégories qui l'obsèdent aujourd'hui à son insu, surtout dans la pensée politique. Il faut donc saisir le procédé médiéval avec ses artifices, qui ne sont pas sans finesse. Nous nous trouvons ainsi en présence d'abstractions personnifiées comme Paix et Réformation ou Hérésie. D'autres figures comme France et L'Église émanent naturellement de la prosopopée: elles représentent en fait une collectivité de gens, que justement les philosophes de l'époque comparent à un *corps*, politique ou religieux, selon une vieille métaphore que Christine de Pisan, pour la politique, et les docteurs en droit canon, pour la religion, ont remise à la mode. Mais un personnage comme Concil est une création singulière, représentant une institution de circonstance, à la limite même de ce qu'on pourrait appeler un événement. On devine la complexité intellectuelle des rapports ainsi établis, par le dialogue, entre ces créatures hétérogènes. En tout cas le procédé exploite les ressources figuratives du langage commun dont de banales métaphores se trouvent revalorisées. Les sottises et moralités, faisant parler le Monde ou le Temps, ne dédaignent pas les jeux de mots qui en résultent. C'est ce qui contribue à donner à un texte comme le nôtre un ton parfois comique, malgré la présence de beaux monologues lyriques comme la désolation de France, évoquant les malheurs de la guerre. En fait nous sommes dans la tradition mêlée de la satire, et M. Beck nous aide à repérer dans ce texte les signes de l'ironie, notamment par la représentation de Concil, et de son attitude attentiste et dilatoire, supposée provoquer l'irritation du public.

Ce public on le voit d'abord fort limité dans l'espace et le temps. Il s'agit de clercs capables d'entendre le latin, les allusions au Concile de Bâle, à ses délibérations sur l'hérésie pragoise, à ses tentatives de réforme qui vont se traduire par quatre décrets publiés le 22 janvier 1435, et par les négociations diplomatiques dont il est l'instrument. L'auteur, qui trahit sa condition ecclésiastique par son argumentation scolastique, sa culture, ses idées, prend parti en faveur

d'une réforme en général, mais se montre aussi attaché à la cause conciliaire, c'est-à-dire une certaine tendance à promouvoir, au sein de l'Église, le pouvoir d'assemblée aux dépens de l'absolutisme de type monarchique plus favorable à la papauté. On comprend qu'il s'agit là d'une lointaine conséquence du Schisme qui avait partagé la Chrétienté d'occident. Mais on entrevoit déjà l'esprit de la grande Réforme qui la secouera au siècle suivant.

Toutefois la réforme n'est pas ici une fin en soi, elle est un moyen. Identifiant Justice et Reformation (l'auteur insiste là-dessus), et développant le thème du baiser de Paix et Justice (*justitia et pax osculatae sunt*, Ps. LXXXIV 11), l'œuvre semble se faire l'écho d'un souci fondamental, celui de rétablir la paix au royaume de France. Ce mouvement en faveur de la paix, qui va aboutir bientôt au traité d'Arras, le 21 septembre 1435, entre Français et Bourguignons, est sensible chez tous les écrivains de l'époque, notamment depuis le *Lai de Paix* d'Alain Chartier (en 1425). L'épopée de Jeanne d'Arc avait ranimé les espoirs guerriers, et rendu possible une victoire. Mais depuis sa mort on se fait une idée plus réaliste de la situation, et l'on associe subtilement les négociations de paix à l'effort militaire. Le nouveau patriotisme français commence à comprendre que, pour se débarrasser des Anglais, il faut d'abord mettre fin à la guerre avec la Bourgogne. C'est d'ailleurs la thèse même de Charles d'Orléans, prisonnier de l'Angleterre, celle qu'il développe dans ses ballades au même moment: *Paix est tresor qu'on ne peut trop loer* (ballade LXXV, éd. Champion).

Le Concil de Basle est donc une pièce représentative d'une opinion plus large que celle de son public immédiat, l'opinion du peuple de France telle qu'elle se définit en ces années 1434-1435. Les choses ont bien changé depuis l'époque où Jean de Montreuil s'adressait «A toute chevalerie» pour donner avertissements, exemples, et incitation à mieux se battre: c'était vingt-cinq plus tôt. Peu à peu nous comprenons que l'histoire des idées, au XVe siècle, suit les fluctuations de la politique et les vicissitudes de la guerre. Il convient au contraire de rapprocher ce texte de la *Moralité* que composa Michault Taillevent à Arras, dans les dernières semaines de pourparlers*. Ainsi se dessine un mouvement d'idées que la collection qui publie ce livre aura bien contribué à faire connaître.

DANIEL POIRION

* Voir Robert Deschaux, *Un poète bourguignon du XV siècle: Michault Taillevent*, Genève, Droz, 1975, pp. 87-110.